

Ecrit par le 29 janvier 2026

# Festival Off, Quand la Cour des notaires fait son show



Dans le cadre du Festival Off d'Avignon et pour la 18<sup>e</sup> année, [la Chambre des notaires de Vaucluse](#) présente les « Eclats de Scènes de la Cour des notaires » proposant d'assister à des extraits de spectacles les 17, 19, 20 et 25 juillet 2023 à 19 h 30 - durée 2h-, 23 bis rue Thiers à Avignon.

«Avignon, capitale mondiale du théâtre propose, en juillet, 1 491 spectacles joués tous les jours pendant trois semaines dans environ 130 lieux. En 2022, nous avions accueilli 40 compagnies et plus de 500 spectateurs. Véritable opération de mécénat ouverte à tous, ces soirées sont gratuites pour les compagnies comme pour les spectateurs. Elles favorisent le bouche à oreille et la découverte de spectacles.» explique Alexandre Audemard, président de la Chambre.

Ecrit par le 29 janvier 2026

## Une organisation rôdée

La Chambre des notaires de Vaucluse propose, dans le cadre du festival off, une régie, une scène de 6m x 3m, une table de mixage, des micros, des projecteurs, une équipe technique devant un public assis au coeur d'une cour végétalisée. Chaque soirée, un programme différent est fourni aux spectateurs leur permettant de retrouver les lieux et heures de passage des comédiens ou musiciens dans les théâtres où ils se produisent. *«L'éclectisme, la diversité, la qualité des extraits, le respect des temps de passage, c'est ce qui rend ces soirées particulièrement intéressantes pour les acteurs grâce au retour spectateur. Cela implique cependant une sélection harmonieuse et une organisation minutieuse. »* expliquent Marie Morier et Anne Marie Constantin en charge de l'organisation et de la programmation des soirées.



**Pour se produire, les compagnies sont invitées à contacter :** Marie Morier mariemorier.mm@gmail.com 06 60 06 06 63 et Anne-Marie Constantin : am.constantin45@gmail.com 06 88 36 20 80

**Les Eclats de scène de la Cour des notaires programment des compagnies lauréates du Fonds de soutien à l'émergence et à la création**

Le Fonds de professionnalisation créé en 2016 évolue et devient, cette année, le Fonds de soutien à

Ecrit par le 29 janvier 2026

l'émergence et à la création. Les critères privilégient l'accès au Fonds aux compagnies et structures de production en voie de professionnalisation. Ils favorisent également la prise de risque artistique et financière que représente le montage d'un texte issu du répertoire contemporain d'auteurs vivants. Il est doté de 210 000€, distribués auprès de 70 à 80 projets, grâce à la Billetterie solidaire Ticket'Off et au soutien de la SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques), de l'ASTP (Association pour le soutien du théâtre privé), du CNM (Centre national de la musique) et de Profession Spectacles.

### La Chambre des notaires

procède également à la présentation des Chiffres de l'immobilier, participe au Téléthon, au Salon de l'Etudiant, à la promotion de la profession auprès des collèges, lycées et universités au gré des Rencontres notariales et est présente dans le Vaucluse en chiffres -l'annuel de l'Echo du mardi-, dans le Guide des réseaux et tient des conférences...



DR